



## BAREME DES HONORAIRES

### HONORAIRES DE VENTE TTC (AVEC UN MINIMUM DE 5000€)

A la charge du mandant, calculé sur le prix de vente net acquéreur et inclus dans le prix de vente affiché.

De 0 à 150 000 euros : 6 %

De 150 001 à 450 000 euros : 5 %

Plus de 450 000 euros : 4 %

Garages / stationnement : forfait 2500 euros TTC  
à la charge du vendeur

### HONORAIRES DE LOCATION

Loi ALUR (zone tendue)

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail :

10 euros TTC le m<sup>2</sup> part propriétaire

10 euros TTC le m<sup>2</sup> part locataire

Etat des lieux

3 euros TTC le m<sup>2</sup> part propriétaire

3 euros TTC le m<sup>2</sup> part locataire

Hors loi ALUR

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail,  
état des lieux :

2 mois de loyer TTC hors charges part locataire

### GESTION SAINT JEAN

Immobilier Gestion locative

### HONORAIRES DE GESTION

8,4 % TTC des loyers  
et charges

Garantie des loyers impayés  
et dégradations :

3,5 % TTC des loyers  
et charges